



Pole Finance et Administration
Direction du budget
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2021_143
SÉANCE DU 30 JUIN 2021

16 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

La présentation du budget supplémentaire est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal est invité à :

- voter par chapitre les budgets supplémentaires 2021 du budget principal et des budgets annexes après avoir pris connaissance de la maquette du budget supplémentaire 2021 et du rapport de présentation de ce dernier.
- autoriser Monsieur le Maire, le Maire-adjoint délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Le Maire,
Benoit ARRIVE

Pj : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 30 juin 2021

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 18 juin 2021
Date d'affichage du compte rendu : 7 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt et un, le trente juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 18 juin 2021 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

Le conseil est organisé pendant la période d'état d'urgence sanitaire et conformément à loi n°2021-681 du 31 mai 2021.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BAUDIN Philippe (mandataire BERHAULT Bernard à son départ 19h47) - BERHAULT Bernard - BOUSSELMAME Nouredine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (mandataire LEFAIX-VÉRON Odile à son départ 17h33) - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h33) - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 18h11) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PERRIER Didier à son départ 20h10) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - KRIMI Sonia (mandataire MAGHE Jean-Michel à son départ 18h03) - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège - RENARD Nathalie (mandataire LAINÉ Sylvie à son départ 19h03) - ROGER Véronique - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BERNARD Christian a donné procuration à HAMEL Estelle
DUVAL Karine a donné procuration à FAGNEN Sébastien
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à BROQUAIRE Guy jusqu'à 18h11 puis à HÉBERT Karine à partir de 18h11
SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal
SPAGNOL Marc a donné procuration à BOUSSELMAME Nouredine
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno
VIEL-BONYADI Barzin a donné procuration à ROGER Véronique

ABSENTS

MARGUERITTE Camille

Mme COUPÉ Stéphanie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP [25086, 14050](#) - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

RAPPORT DE SYNTHÈSE

DU

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

2021

Introduction générale

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes-à-réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

La crise sanitaire mondiale que continue de traverser notre pays implique de nouveaux ajustements comptabilisés lors de cette étape budgétaire.

Au total, ce budget propose une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 1 036 067 € dont 200 969 € liés à la crise sanitaire.

L'équilibre du budget supplémentaire ressort ainsi à 52 722 383,57 € dont 30 860 616,25 € en mouvements réels (budget principal).

BUDGET	DEPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total
Budget général						
Principal	30 860 616,25	21 861 767,32	52 722 383,57	30 860 616,25	21 861 767,32	52 722 383,57
Investissement	29 824 549,25	6 003,00	29 830 552,25	7 974 787,93	21 855 764,32	29 830 552,25
Fonctionnement	1 036 067,00	21 855 764,32	22 891 831,32	22 885 828,32	6 003,00	22 891 831,32
Camping	222 034,71	80 313,31	302 348,02	222 034,71	80 313,31	302 348,02
Investissement	209 034,71	0,00	209 034,71	128 721,40	80 313,31	209 034,71
Fonctionnement	13 000,00	80 313,31	93 313,31	93 313,31	0,00	93 313,31
Panneaux photovoltaïques	179 248,10	148 320,65	327 568,75	179 248,10	148 320,65	327 568,75
Investissement	166 998,10	0,00	166 998,10	18 677,45	148 320,65	166 998,10
Fonctionnement	12 250,00	148 320,65	160 570,65	160 570,65	0,00	160 570,65
Creusement des fosses	437,13	0,00	437,13	437,13	0,00	437,13
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	437,13	0,00	437,13	437,13	0,00	437,13
Port de plaisance	585 528,39	175 119,12	760 647,51	585 528,39	175 119,12	760 647,51
Investissement	508 458,39	53 300,00	561 758,39	386 639,27	175 119,12	561 758,39
Fonctionnement	77 070,00	121 819,12	198 889,12	198 889,12	0,00	198 889,12
Locations	920 093,20	97 792,48	1 017 885,68	920 093,20	97 792,48	1 017 885,68
Investissement	885 093,20	-6 197,00	878 896,20	774 906,72	103 989,48	878 896,20
Fonctionnement	35 000,00	103 989,48	138 989,48	145 186,48	-6 197,00	138 989,48
Parkings	293 444,83	-4 867,00	288 577,83	293 444,83	-4 867,00	288 577,83
Investissement	137 014,83	0,00	137 014,83	141 881,83	-4 867,00	137 014,83
Fonctionnement	156 430,00	-4 867,00	151 563,00	151 563,00	0,00	151 563,00

Le budget principal sous nomenclature M14

Le budget principal, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 22 891 831,32 € en section de fonctionnement et à 29 830 552,25 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	Réelles		1 036 067,00	1 036 067,00
	Ordre		21 855 764,32	21 855 764,32
résultat reporté				
Total des dépenses de fonctionnement				22 891 831,32
		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	Réelles		293 351,00	293 351,00
	Ordre		6 003,00	6 003,00
résultat reporté				22 592 477,32
Total des recettes de fonctionnement				22 891 831,32

INVESTISSEMENT

		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	Réelles	18 622 905,06	7 291 997,00	25 914 902,06
	Ordre		6 003,00	6 003,00
résultat reporté				3 909 647,19
Total des dépenses d'investissement				29 830 552,25
		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	Réelles	11 104 591,19	- 14 557 764,32	- 3 453 173,13
	Ordre		21 855 764,32	21 855 764,32
affectation du résultat de fonctionnement				11 427 961,06
résultat reporté				
Total des recettes d'investissement				29 830 552,25

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire sont de 22 891 831,32 € dont 299 354 € de recettes nouvelles et 22 592 477,32 € de résultat de fonctionnement reporté.

Libellé	Propositions nouvelles
013 Atténuations de charges	-
70 Produits services, domaine et ventes div	- 24 609,00
73 Impôts et taxes	- 2 612 794,00
74 Dotations et participations	3 016 754,00
75 Autres produits de gestion courante	- 86 000,00
Total des recettes de gestion courante	293 351,00
76 Produits financiers	-
77 Produits exceptionnels	-
78 Reprises provisions semi-budgétaires	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	293 351,00
042 Opérat° ordre transfert entre sections	6 003,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	6 003,00
TOTAL	299 354,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	22 592 477,32
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 891 831,32

Le chapitre 70 diminue de 24 609 €. Il s'agit pour 81 000 € de la perte estimée sur le produit des piscines en raison de la fermeture liée à la crise sanitaire. Une recette supplémentaire de 56 300 € est inscrite pour le remboursement des frais de personnels par le budget annexe des parkings. Il s'agit de la part de 2020 qui restait à comptabiliser.

Le chapitre 73 diminue globalement de 2 612 794 €. En termes de fiscalité, il est nécessaire d'ajuster les prévisions du budget primitif afin de tenir compte de la notification des bases prévisionnelles des impôts directs locaux (état 1259 COM) intervenue depuis le vote du budget.

Ce montant global supplémentaire se décompose comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation sur les logements vacants et résidences secondaires : -4 084 €
- ✓ Taxes foncières : - 2 608 710 €, compensés à hauteur de 2 806 036 € au chapitre 74

Au second semestre 2020, le gouvernement a annoncé un plan de relance historique de 100 milliards d'Euros pour redresser durablement l'économie française. Parmi les mesures, les entreprises voient leurs impôts de production diminuer avec notamment une réduction de moitié des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties des établissements industriels à compter de 2021.

L'état de notification des bases prévisionnelles pour 2021 fait apparaître que la perte de taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux industriels est compensée par l'Etat via les allocations compensatrices. Il convient à ce titre de réaffecter les crédits budgétés initialement au chapitre 73 vers le chapitre 74. Lors de la préparation du budget primitif, la commune ne disposait pas de cette information.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation et le transfert aux communes de la part départementale de foncier bâti en contrepartie, la sur ou la sous-compensation de ce transfert est neutralisée par l'application d'un coefficient correcteur. Pour Cherbourg-en-Cotentin (sur-compensée), lors de l'élaboration du budget primitif, il avait été prévu une contribution de la part de la ville à hauteur de 2 177 740 € afin de compenser le trop perçu de taxe foncière. La contribution notifiée est moindre et s'élève à 1 509 531 €, avec un coefficient correcteur de 0,966308.

	BP (estimé)	BS (notifié)	Variation
Bases foncier bâti	97 949 883	90 865 000	-7 084 883
Produit foncier bâti	45 272 436	41 997 803	-3 274 633
Coefficient correcteur	-2 177 740	-1 509 531	668 209
Produit net foncier bâti	43 094 696	40 488 272	-2 606 424

Le chapitre 74 augmente globalement de 3 016 754 €. Il est intégré notamment la notification des dotations d'Etat pour 2021 et l'état 1259 COM de 2021 tel que vu précédemment :

- ✓ Dotation forfaitaire : +24 799 €
- ✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU): - 12 677 €
- ✓ Participation Etats Autres : 136 450 € (dont 120 000 € de participation de l'Etat pour l'achat des masques nécessaires pendant la crise sanitaire et 15 000 € du Centre national du livre dans le cadre du plan de relance permettant l'achat de livres pour la bibliothèque Prévert)
- ✓ Subventions et participations Département + 15 000 € pour le fonctionnement de l'école de musique.
- ✓ Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) : + 33 973 €
- ✓ Compensations fiscales de taxe foncière sur les propriétés bâties: + 2 819 270 € (dont 2 806 036 € suite à la réduction des bases des établissements industriels)
- ✓ Compensations fiscales de taxe foncière sur les propriétés non bâties : - 61 €.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget supplémentaire s'élèvent à 22 891 831,32 € dont 1 036 067 € en mouvements réels et 21 855 764,32 € en mouvements d'ordre.

Libellé	Propositions nouvelles
011 Charges à caractère général	354 849,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	27,00
014 Atténuations de produits	-
65 Autres charges de gestion courante	232 191,00
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	-
Total des dépenses de gestion courante	587 067,00
66 Charges financières	-
67 Charges exceptionnelles	449 000,00
68 Dotations provisions semi-budgétaires	-
022 Dépenses imprévues	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 036 067,00
023 Virement à la section d'investissement	21 376 314,32
042 Opérat° ordre transfert entre sections	479 450,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	21 855 764,32
TOTAL	22 891 831,32

1/ chapitre 011 : 354 849 € dont :

- Une inscription de 100 000 € sur la nature 611 pour le paiement de la fourrière animale. En effet, la dépense 2020 n'a pas été rattachée à l'exercice 2020, et les factures ont été reçues en février 2021.
- Une dépense de 30 000 € est destinée à la surveillance de l'abattoir et l'entretien de ses espaces extérieurs. Depuis le 17 février, le site de l'abattoir est revenu dans le patrimoine municipal après la fermeture de ce dernier par la communauté d'agglomération.
- Une somme de 22 000 € est ajoutée afin de pouvoir prolonger si besoin l'organisation des conseils municipaux à la salle de l'Agora en raison de la crise sanitaire.
- Afin de favoriser le télétravail pendant la crise sanitaire, une somme de 12 569 € est nécessaire en équipement informatique.
- 15 400 € sont inscrits pour l'acquisition de livres à la bibliothèque Prévert. Cette action est totalement subventionnée dans le cadre du plan de relance par le centre national du livre.
- Conformément à la délibération du 21 avril dernier, une somme de 11 400 € est ajoutée pour l'adhésion à l'association EPOSA (European Onshore Power Supply Association) dont l'objectif est de parvenir à imposer le principe de l'alimentation électrique à quai des navires lorsqu'ils font escale dans les ports européens.
- Une somme de 10 000 € est nécessaire pour le déménagement du gymnase Nordez en raison des travaux.
- 15 300 € sont ajoutés pour la poursuite de la démarche responsable et durable des espaces verts et leur gestion différenciée.
- En raison des travaux du théâtre, les locaux administratifs du Trident ont dû déménager, ce qui génère des frais supplémentaires de 9 755 €.
- 15 000 € de locations de bungalows sont prévus pour la réorganisation des centres techniques municipaux afin de respecter les règles de distanciation en vigueur.
- 30 000 € sont transférés de l'investissement vers le fonctionnement pour la réalisation du mapping prévu pour l'inauguration du théâtre.
- La surveillance du site désaffecté Anatole France nécessite l'inscription de 10 000 €.
- Une somme de 30 090 € est nécessaire pour diverses maintenances informatiques.

2/ Chapitre 65 : 232 191 € dont :

- Afin de mettre en place une plateforme de participation citoyenne, un montant de 40 000 € est inscrit sur la nature 6512 (droits d'utilisation informatique en nuage).
- Une subvention au budget annexe des parkings est prévue à hauteur de 151 563 €. Le budget annexe des parkings a fortement été impacté par la diminution des recettes de stationnement en 2020 en raison de la crise sanitaire. Ainsi, le résultat 2020 de ce budget a pour la première fois été déficitaire pour un montant de 95 263 € en raison d'une diminution de 136 000 € des recettes de stationnement. Le budget principal inscrit donc une subvention équivalente à verser à ce budget annexe afin de combler la perte de recettes qui ne saurait être supportée par une augmentation des tarifs. Le solde de la subvention correspond aux charges de personnel devant être remboursées au budget principal. Une délibération spécifique est prévue à ce même Conseil Municipal afin de verser une subvention globale de 360 567 € (BP+BS).
- 11 000 € sont inscrits en subvention à l'association les 3 angles pour participer au financement de la réalisation de fresques monumentales.

3/ Chapitre 67: 449 000 €

- En 2011, la communauté urbaine de Cherbourg avait perçu une subvention de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de 509 514 € pour le traitement des façades des PNB (points noirs du bruit). Cependant, le programme initial a été réalisé mais pas le programme complémentaire. Ainsi, il convient de rembourser l'avance versée par l'ADEME à hauteur de 450 000 € (nature 673, annulation de titre sur exercice antérieur).

4/ Chapitre 042 : 479 450 €

Il s'agit dans ce chapitre d'ajuster les dotations aux amortissements. Une recette équivalente est inscrite en investissement.

C. Les dépenses d'investissement : Un programme d'équipement supplémentaire de 7 289 105 €.

Libellé	Propositions nouvelles
010 Stocks	-
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	315 889,00
204 Subventions d'équipement versées	266 756,00
21 Immobilisations corporelles	801 004,00
22 Immobilisations reçues en affectation	-
23 Immobilisations en cours	5 905 456,00
Total des opérations d'équipement	-
Total des dépenses d'équipement	7 289 105,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	-
13 Subventions d'investissement	2 892,00
16 Emprunts et dettes assimilées	-
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	-
26 Participat° et créances rattachées	-
27 Autres immobilisations financières	-
020 Dépenses imprévues	-
Total des dépenses financières	2 892,00
45... Total des opé. pour compte de tiers(8)	-
Total des dépenses réelles d'investissement	7 291 997,00
040 Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 003,00
041 Opérations patrimoniales (4)	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 003,00
TOTAL	7 298 000,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 909 647,19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 207 647,19
ETAT DES REPORTS	18 622 905,06
	29 830 552,25

Hors solde d'exécution de 2020 reporté et hors crédits 2020 reportés, les dépenses nouvelles d'investissement du budget supplémentaire sont de 7 298 000 €.

De nouveaux projets inscrits ont préalablement été votés en Conseil Municipal. Il s'agit notamment des travaux du théâtre de la Butte pour 3 966 000 € (délibération 2021-100 du 21 avril 2021), de travaux à la salle Imagin'arts pour 250 000 € (délibération 2021-101 du 21 avril 2021), ou encore des travaux au complexe Jean Jaurès pour 1 041 000 € (délibération 2021-102 du 21 avril 2021).

Des crédits inscrits en 2020 n'ont pas pu être engagés avant la fin de l'année, il convient de les réinscrire lors de cette étape budgétaire. Au total, ces crédits s'élèvent à 417 000 €. Il s'agit notamment de travaux de voirie au carrefour des rues de Lattre de Tassigny et Guynemer pour 145 000 €, d'une étude pour l'éclairage des stades pour 25 000 €, de 120 000 € pour l'aménagement des abords de l'Agora ou encore de 127 000 € pour la maison du projet située à l'école de la Polle.

Des crédits inscrits au budget primitif ont été parfois sous-estimés et représente au total 1 344 695 €. Il s'agit notamment de:

- 130 000 € pour la voie du Homet en complément des 200 000 € inscrits au BP
- 250 000 € pour le pôle petite enfance (selon délibération du 30 juin 2021)
- 18 000 € pour le théâtre
- 51 000 € pour les travaux d'économie d'énergie
- 170 000 € de travaux pour les archives municipales
- 60 000 € pour des travaux suite au passage des commissions de sécurité
- 115 000 € pour les travaux des écoles maternelles Buisson et Voltaire
- 378 195 € pour l'acquisition de terrains (dont terrain rue Colmar et jardins de l'Agora et 156 441 € pour le programme d'action foncière)
- 172 500 € pour l'acquisition de broyeuse, nacelle et balayeuse par l'atelier mécanique

Une subvention d'équipement est également inscrite pour participer au financement de l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) à hauteur de 188 756 € conformément à la délibération du 30 juin 2021.

D. Les recettes d'investissement

La reprise des résultats concourt à réduire significativement le recours à l'emprunt à hauteur de 18 169 334,32 €. Ce recours estimé initialement à 49 122 923,10 € au budget primitif ne s'élève donc plus qu'à 30 953 588,78 € au budget supplémentaire.

Libellé	Propositions nouvelles
010 Stocks	-
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 611 570,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- 18 169 334,32
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-
204 Subventions d'équipement versées	-
21 Immobilisations corporelles	-
22 Immobilisations reçues en affectation	-
23 Immobilisations en cours	-
Total des recettes d'équipement	- 14 557 764,32
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	-
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	11 427 961,06
138 Autres subvent° invest. non transf	-
165 Dépôts et cautionnements reçus	-
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	-
26 Participat° et créances rattachées	-
27 Autres immobilisations financières	-
024 Produits des cessions d'immobilisations	-
Total des recettes financières	11 427 961,06
45... Total des opé. pour le compte de tiers	-
Total des recettes réelles d'investissement	- 3 129 803,26
021 Virement de la sect° de fonctionnement	21 376 314,32
040 Opérat° ordre transfert entre sections	479 450,00
041 Opérations patrimoniales	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	21 855 764,32
TOTAL	18 725 961,06
ETAT DES REPORTS	11 104 591,19
	29 830 552,25

Les principaux mouvements concernent l'affectation des résultats (compte 1008) et la forte augmentation du virement de la section de fonctionnement du fait du résultat de fonctionnement reporté de 2020 de 22 592 477,32 €.

Ainsi, les résultats de l'exercice 2020 permettent de diminuer la prévision d'emprunts à réaliser de 18 169 334,32 €.

Le chapitre 13 enregistre une inscription de 3 611 570 €. Il correspond aux subventions d'investissement perçues. Les inscriptions budgétaires se font uniquement lorsque la collectivité a reçu une notification d'attribution de subvention. Voici les subventions notifiées :

- Pour les travaux du théâtre : 166 786 € de la région ; 170 000 € de la CAC ; 116 693 € du Département.
- Pour les travaux au complexe de la Saillanderie : 260 833 € du Département
- Pour la reconversion du site de la Polle : 516 849 € de la Région; 170 000 € de la CAC.
- Pour le gymnase Nordez : 162 533 € de la Région ; 352 251 € de la part de l'Etat sur sa dotation de soutien à l'investissement local ; 40 000 € de DETR.
- Pour la maison des artistes : 420 000 € du Département.
- Pour le centre social La Mosaïque : 400 000 € de la CAF.
- Pour la maison des pratiques culturelles Les Pervenches : 124 918 € de l'Etat sur sa dotation de soutien à l'investissement local ; 70 000 € de la CAC.
- Pour les travaux de la cuisine centrale à l'espace René Le Bas : 200 000 € de la CAC.
- Pour la réhabilitation du théâtre de la Butte : 200 000 € de la CAC.
- Pour la rénovation de l'école les Tournesols : 136 876 € de l'Etat sur sa dotation de soutien à l'investissement local.
- Pour le diagnostic de l'éclairage public : 12 711 € de l'ADEME.
- Pour la reconstruction de la passerelle de l'IUT : 40 000 € de la CAC.

E. La chaîne de l'épargne et la structure du financement des investissements

	BP	BS	Total
+ Recettes réelles de fonctionnement	141 539 983	293 351	141 833 334
- Dépenses réelles de fonctionnement	130 181 849	1 036 067	131 217 916
= Epargne brute	11 358 134	- 742 716	10 615 418
- Rbt capital dette	7 897 640	60 822	7 958 462
= Epargne nette	3 460 494	- 803 538	2 656 956
+ Résultat 2020 reporté (002)		22 592 477	22 592 477
= Epargne nette avec résultat 2020 reporté	3 460 494	21 788 939	25 249 433

Avec 1 036 067 € de dépenses nouvelles de fonctionnement contre seulement 293 351 € de recettes nouvelles inscrites dans ce budget supplémentaire, l'épargne nette diminue par rapport à celle du budget primitif, en passant de 3,4 M € à 2,6 M €.

Néanmoins, grâce à de substantiels excédents de fonctionnement cumulés, on peut constater le report du résultat à hauteur de 22,5 M €, ce qui porte au final l'épargne nette à 25,2 M €.

Cette épargne nette permet de financer les investissements à hauteur de 28,6 %. Ces investissements s'élèvent à 88 301 944 €. Ils comprennent les investissements, hors remboursement de la dette en capital, prévus au budget primitif et budget supplémentaire ainsi que les restes-à-réaliser et se décomposent de la manière suivante :

Dépenses d'équipement (comptes 20, 21 et 23) :	83 414 259 €
Dépenses financières hors dette (comptes 13 et 27) :	372 892 €
Opérations pour comptes de tiers (comptes 45) :	575 146 €
Déficit d'investissement antérieur reporté (compte 001) :	3 909 647 €
TOTAL	88 301 944 €

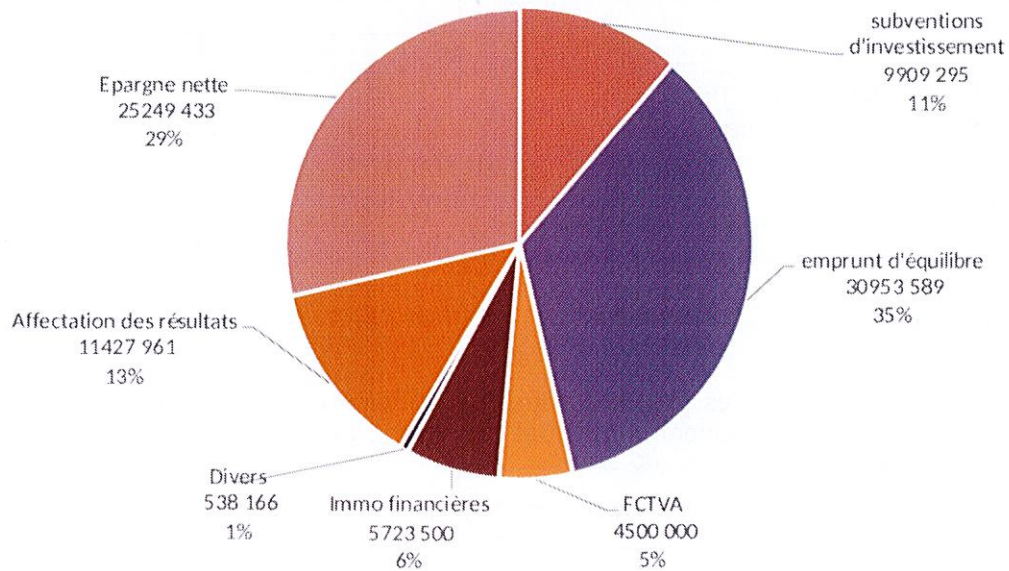
Si l'on ajoute à l'épargne nette l'affectation des résultats, on obtient un taux d'autofinancement des dépenses d'investissement hors dette de **41,5 %**.

L'emprunt d'équilibre prévisionnel finance 35,1 % des investissements.

BP + BS	Dépenses réelles	Recettes réelles	Structure
Total dépenses d'investissement (hors dette)	88 301 944		
subventions d'investissement		9 909 295	11,2%
emprunt d'équilibre		30 953 589	35,1%
FCTVA		4 500 000	5,1%
Immobilisations financières		5 723 500	6,5%
Divers		538 166	0,6%
Affectation des résultats		11 427 961	12,9%
Epargne nette		25 249 433	28,6%
Total	88 301 944	88 301 944	100,0%

41,5%

Structure du financement de l'investissement



Les budgets annexes sous nomenclature M4

I. Le budget annexe Camping de la Saline

Le budget annexe du camping, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 93 313,31 € en section d'exploitation et à 209 034,71 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 13 000 € en fonctionnement.

La reprise du résultat d'investissement conduit à l'inscription d'acquisition de matériel, et de travaux à hauteur de 208 535,58 €.

II. Le budget annexe Panneaux photovoltaïques

Le budget annexe panneaux photovoltaïques, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 160 570,65 € en section d'exploitation et à 166 998,10 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 12 250 € en fonctionnement.

La reprise des résultats 2020 permet d'inscrire en investissement une dépense nouvelle pour de l'acquisition de matériel et de travaux à hauteur de 145 064,65 €.

III. Le budget annexe creusement de fosses

Le budget annexe creusement de fosses s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 437,13 € en section d'exploitation.

La reprise du résultat 2020 de 437,13 € en fonctionnement permet l'inscription d'une dépense exceptionnelle afin d'annuler un titre émis sur un exercice antérieur.

IV. Le budget annexe port de plaisance

Le budget annexe du port de plaisance, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 198 889,12 € en section d'exploitation et à 561 758,39 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 77 070 € en fonctionnement.

Il s'agit notamment de l'inscription de 13 048 € sur le chapitre 67 afin de comptabiliser les exonérations des redevances d'occupation des entreprises de location de bateaux en raison de la crise sanitaire pour 10 745 € (délibération 2021-50 du 31/03/2021). Des exonérations sont également prévues pour les restaurants situés sur la concession du port de plaisance à hauteur de 2 303 €.

Quant au chapitre 011 relatif aux charges à caractère général, il augmente de 56 682 €. Il s'agit ici d'inscrire des prévisions budgétaires pour comptabiliser des factures d'eau et électricité de 2020.

Le chapitre 65 augmente de 7 000 € correspondants à des admissions en non-valeur (délibération du 30 juin 2021).

Une inscription supplémentaire de 5 532 € est nécessaire pour ajuster les dotations aux amortissements, chapitre 042. Une recette équivalente est prévue en investissement.

La reprise des résultats 2020 permet d'inscrire en investissement une dépense nouvelle pour de l'acquisition de matériel et de travaux à hauteur de 352 874,41 €.

V. Le budget annexe locations

Le budget annexe locations, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 138 989,48 € en section d'exploitation et à 878 896,20 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 35 000 € en fonctionnement.

La reprise des résultats 2020 permet l'inscription de 883 493,20 € pour l'acquisition de matériel et de travaux.

VI. Le budget annexe parkings

Le budget annexe des parkings, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 151 563 € en section d'exploitation et 137 014,83 € en section d'investissement.

La section de fonctionnement comptabilise en dépense le déficit antérieur de 95 262 €. Ce déficit est lié à la crise sanitaire car en 2020, le budget annexe des parkings a vu ses recettes diminuer de 136 000 €. Une subvention d'équilibre du budget principal vient compenser cette perte de recettes et faire face également aux remboursements de charges de personnel supplémentaires à hauteur de 56 300 € inscrites au chapitre 012.

La section d'investissement enregistre le déficit antérieur de 62 894 € ainsi que les restes-à-réaliser. Il n'y a pas de dépenses nouvelles d'investissement.